

**Mairie d'Anvin**  
258 rue d'Hesdin 62134 ANVIN  
**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 02 MARS 2020**

---

Réunion du 02 mars 2020 à 20 heures en suite des convocations en date du 20 février. Etaient présents tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Mme DELMOTTE et Mr VANNEUVILLE, excusés et de Mrs OBOEUF et MERLIN.

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU :**

Approbation du CM.

**AJOUT DE DELIBERATIONS :**

Mr le Maire demande au conseil municipal la possibilité d'ajouter 3 délibérations. Accord du CM à l'unanimité.

**DEPUIS LE DERNIER CONSEIL :**

- travaux SNCF : la commune va pouvoir acquérir du ballast à 6€ la tonne livrée pour refaire les chemins.
- assurances SMACL : une nouvelle offre plus élaborée a été faite à la commune ; les anciens contrats dataient de 1991.
- recensement de la population : il est achevé depuis le 15 février. Nous sommes maintenant dans l'attente des résultats.
- 4 jours de Dunkerque : la course passera dans la commune le 08 mai. Des signaleurs seront réquisitionnés.
- Syndicat d'Initiative : Jacques Duchâtel a repris la présidence.
- Pont des Herleux : la fédération départementale de la pêche va y effectuer des travaux de nivellement. Les propriétaires et locataires riverains s'opposent au passage dans leurs propriétés.

**DELIBERATIONS :**

- rémunération des agents recenseurs : il est décidé que la dotation de l'INSEE soit partagée en deux.
- vente de terrain : il est décidé de céder 1758M2 pour un montant total de 28 128€.
- Statuts AGEDI : il est décidé de valider les nouveaux statuts du Syndicat mixte qui devient un syndicat mixte ouvert.

**APPROBATION DES COMPTES 2019 :**

Un ensemble de documents est remis aux membres du Conseil Municipal : le compte de gestion et le compte administratif font apparaître les mêmes résultats :

Dépenses de fonctionnement :	475 579,21	Dépenses d'investissement :	573 188,30
Recettes de fonctionnement :	591 983,82	Recettes d'investissement :	549 018,89
Excédent de clôture :	146 087,43 €	Déficit de clôture :	24 169,41 €

(en prenant le report 2018)

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité par 10 voix pour.

Le compte administratif est adopté à la majorité par 9 voix pour. (le Maire ne pouvant prendre part au vote)

L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité par 10 voix pour 4 472,29 € au compte 1068 (pour l'investissement) et 141 615,14 € au compte 002 (excédent reporté).

**BILAN DU MANDAT :**

-Mr le Maire fait un bilan du dernier mandat : 2 140 436 € d'investis, 40 réunions tenues. Il fait part ensuite de ses remerciements, ses regrets et ses excuses.

## **PLANNING POUR LES ELECTIONS :**

<b>HEURES</b>	<b>EMARGEMENT</b>	<b>URNE</b>	<b>ENVELOPPES</b>
<b>8 H-10 H</b>	OLIVIER A.	DELALEAU C. REIGNOUX F.	DELATTRE R.
<b>10 H-12 H</b>	GOSSELIN C.	PLAYOULT J-M.	DECLERCQ Y.
<b>12 H-14 H</b>	LECLERCQ G.	OBOEUF S.	CAYET B.
<b>14 H-16 H</b>	BOUCHARD N.	LELONG S.	GOUDALLE J-L.
<b>16 H-18 H</b>	NIVEL D.	LECLERCQ P.	DUPLOUY C.

## **CALENDRIER :**

07 mars : RDV avec un sourcier rue de Mazinghem

07 mars : soirée CF, concours de cartes chez Rachelle (le 8 également)

15 mars : thé dansant du SI, élection municipale

20 ou 27 mars : installation du conseil et élection du Maire

04 avril : parcours du cœur, soirée Alex Team

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- Salle des fêtes : éclairage, eau dans le sous-sol, portes et serrures
- Rue de Fleury : élagage, fossés
- Containers à verre, cartons : trouver de nouveaux emplacements plus faciles à surveiller
- Local entraide : volet à réparer
- Chaudière bois : un suivi par l'entreprise KWB est programmé
- Sous-sol mairie : souci d'eau
- ELSA : de nouvelles dégradations sur le bâtiment